

Merci aux collègues qui ont choisi le vote CGT

Le vote CGT aux Lilas est un vote utile

Vos 122 voix pour la CGT ont élu deux représentants titulaires et deux représentants suppléants au Comité social territorial (CST) qui vont pouvoir continuer à défendre, en toute indépendance vis à vis de l'employeur, les droits et conditions de travail de tout le personnel ainsi que le service public :

- Leïla Fouzer
- Éric Karges
- Patricia Thomas
- Bénédicte Delgehier

Pour ce nouveau mandat, nous nous engageons à continuer de consulter systématiquement le personnel dans l'ensemble des services et poursuivre les actions engagées lors de nos précédents mandats : Le maintien du service public avec des créations de postes (ATSEM, agents volants dans les crèches et les cantines...), les mêmes droits aux congés pour tous, augmentation des salaires et intégration des primes dans le salaire valant pour les cotisations sociales (retraite).

Ce résultat permet aux quatre représentants au comité social territorial de continuer l'action engagée par nos anciens élus au CHSCT : la défense des conditions de travail et du droit du travail, en relation étroite avec les représentants de la collectivité, le conseiller de prévention, l'ACFI (du CIG) et la médecine du travail.

Malgré une faible participation à ces élections, nous remercions les 122 agents qui ont fait le choix de la CGT.

Nombres d'inscrits : 566
Suffrages exprimés : 214
CGT : 122, 2 sièges (2 titulaires et 2 suppléants)
FSU : 86, 2 sièges (2 titulaires et 2 suppléants)

Pour être plus fort ensemble, je me syndique à la CGT

Nom :

Prénom :

Service :

Téléphone :

Email :

À déposer dans la boîte aux lettres du syndicat au 82bis avenue Pasteur ou à remettre à un militant.